

DEPARTEMENT DU CHER

Arrondissement de BOURGES

MAIRIE
de
LA CHAPELLE
ST URSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq, le **trente et un mars**

Le centre communal d'action sociale de la commune de La Chapelle Saint-Ursin dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Mme Karine PAIS, vice-présidente.

MEMBRE DU C.C.A.S. :

Exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de la convocation du C.C.A.S. : 21 mars 2025

PRESENTS : Mmes PONTA - CHARBONNEAU - DAGAUD - COSSON-MASSICOT - PIAT - BESSEYRE - POUCHAIN - VOLLOT M.C - FLORENTIN - BEAUVOIS - MM. ROBIN - ARNAUD.

ABSENTS EXCUSES : Mme BARREAU - M. VOLLOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Dominique COSSON-MASSICOT

BUDGET PRINCIPAL 2025 :

Le conseil d'administration propose de procéder au vote du budget 2025. Celui-ci a été étudié et préparé en amont par le conseil d'administration.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration vote le budget qui s'équilibre suivant :

☞ Fonctionnement → 70 021.03€
☞ Investissement → 0.01€

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

La vice-présidente,

Karine PAIS



La secrétaire de séance,

Dominique COSSON-MASSICOT

✓ Date de mise en ligne sur le site internet de la commune de La Chapelle Saint-Ursin le 07/04/2025
✓ Transmis au contrôle de légalité le 07/04/2025